nal que d'un tribunal composé de juges du Bas-l'anada, -- car nos lois étant différentes de celles de ces provinces, ils ne pourront pas les connaître et les apprécier comme le feraient des juges Bas-Canadiens. (Ecoutez! écoutez!) Et de plus, tout en créant ce nouveau tribunal d'appel, on n'abolit pas l'appel en Angleterre, en sorte que ce sera un moyen de plus de donner du délai et d'augmenter les frais des plaideurs. Les Bas-Canadiens seront certainement moins satisfaits des décisions d'une cour d'appel fédérale que des décisions du conseil privé de Sa Majesté. En vérité, je ne vois pas pourquoi on a imposé cette clause à nos délégués ne peuse pas que les délégués des autres provinces aient dû beaucoup insister pour l'obtenir ; mais même, dans ce cas, je ne vois pas pourquoi les nôtres ont cédé. Naturellement, nos lois ne seront pas comprises dans une pareille cour, et la plupart des juges rendront leurs décisions d'après des lois étrangères au Bas-Canada. Je suis convaincu que les députés du Bas-Canada qui sont en faveur de la confédération ne sont pas en faveur de l'union législative; mais, est-ce qu'ils n'ont pas lu le discours de l'hon. président du co: seil (M. Brown) à Toronto? Et n'ont-ils pas entendu celui de l'hon, député de South Leeds (M. Ford Jones)? Et n'out-ils pas entendu les discours des députés du Haut-Canada, qui se sont presque tous prononcés en faveur d'une union législative, mais qui disent accepter la confédération comme étant le premier pas vers une union législative, que nous aurons dans quelques Je n'ai pas besoin de discuter ici années? les avantages ou les désavantages d'une union législative, car tous les membres connaissent parfaitement la question; mais je suis bien convaincu que la confédération se changera en union législative dans bien peu d'années; je crois que l'hon, ministre des finances et l'hon député de South Leeds étaient sincères en disant cela, et qu'ils étaient parfaitement convaincus de ce qu'ils dissient. (Ecoutez ! écoutez!) On a donné pour raison de la hâte avce laquelle on veut faire passer la mesure, que si nous voulons avoir la confédération c'est maintenant le temps de l'avoir, et que si nous attendions une autre année, il sera trop tard, que les provinces d'en-bas sont prêtes pour la confédération, et que l'Angleterre est prête à nous accorder une nouvelle constitution. Je crois que les provinces d'en-bus ont un peu failli dans leurs engagements, et qu'en conséquence la politique du gouvernement pourrait être changée sans danger. (Ecoutez! écoutez!) Mais s'il faut absolument avoir la confédération, s'il n'y a pas moyen de marcher sans cela, pourquoi donc n'a-t-on pus fait un appel au peuple l'automne dernier, lorsque le projet a été pret? (Reoutez! écoutez!) Pour ma part, je crois que le besoin de la confédération n'est pas aussi pressant qu'on le dit, et que l'on devrait murir le projet plus qu'il ne Est-ce que par hasard l'on croit qu'il aurait été question de confédération si le ministère Tacht-Macdonald n'avait pas été renversé l'été dernier? Non! nous n'en aurions pas entendu dire un seul mot. (Ecoutez! écoutez!) La confédération n'était donc pas aussi pressante alors; et le besoin s'en faisait si peu sentir que, dans le comité constitutionnel nommé l'année dernière à la demande de l'hon, député de South Oxford (M. Brown), plusieurs des membres qui votent et font voter la confédédération aujourd'hui, croyaient pouvoir l'opposer alors et voter contre toute proposition de cette nature, - je crois que cette nécessité de nous confédérer n'est pas aussi grande qu'on le dit; je crois que si l'on presse tant l'adoption de cette mesure aujourd'hui, c'est que l'on craint le réveil de l'opinion publique, et que l'on craint surtout de ne pas pouvoir la faire accepter plus tard, lorsque le peuple se sera prononcé. (Ecoutez! écoutez!) Et, je le répête, je crois sincèrement que si le gouvernement n'avait pas été renverse le 14 juin dernier, nous n'aurions pas entendu parler de confédération cotte année. (Ecoutez! écoutez!) Ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne veux pas traiter toutes les questions embrassées dans ce projet, parce que la chambre doit être fatiguée de cette longue discussion ; mais je dois dire encore une fois que toutes les raisons données jusqu'ici en faveur de la confédération, et les magnifiques tableaux que l'ou nous a fait de la prospérité dont nous allons jouir, ne m'ont pas du tout convaincu qu'il faut absolument adopter les résolutions qui nous sont soumises; et malreé l'éloquent discours que nous a fait hier Phon. député de Vaudreuil (M. HARWOOD), je ne puis pas dire, comme lui, que nos descendants seront reconnaissants envers nous pour les avoir amenés à faire partie de ce grand empire des provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Je dirai, au contraire, que l'on s'apercevra bientôt que cette confédération sera la ruine de notre